

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES

EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER

20 25



Mise à jour
au 12/03/2025

PARTICULIERS

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Les mises à jour complètent ou modifient les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2025. Elles comprennent les évolutions tarifaires portant sur les formules Essentiel et Premium pour les 18-30 ans et l'arrêt de la commercialisation de l'offre Globe Trotter à partir du 12/03/2025.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance sur Internet, téléphone, SMS, etc. Crédit Agricole En Ligne Vision Part Plus	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet				
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Alerte SMS	2,34 € / MOIS (soit 28,08 € / an) 0,33 € / ALERTE				
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa Classic	46,50 € / AN				
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit différé) ² Mastercard ou Visa Classic	46,50 € / AN				
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement à autorisation systématique) Mastercard avec contrôle de solde	40,00 € / AN				
Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) <ul style="list-style-type: none">Avec les cartes Mozaïc Black, Globe Trotter³, Mastercard DD ou Visa Classic DD, Gold Mastercard, Visa 1^{er}, World Elite Mastercard et Visa InfiniteAvec les cartes Mastercard DI ou Visa Classic DI	GRATUIT 1,03 € / RETRAIT à compter du 4 ^e retrait / mois civil				
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none">Vers un compte détenu au Crédit AgricoleVers un compte d'une autre banque	<table><thead><tr><th>INTERNET</th><th>AGENCE</th></tr></thead><tbody><tr><td>GRATUIT GRATUIT</td><td>GRATUIT 4,34 € / VIREMENT</td></tr></tbody></table>	INTERNET	AGENCE	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 4,34 € / VIREMENT
INTERNET	AGENCE				
GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 4,34 € / VIREMENT				
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT				
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT				
Commission d'intervention	8,00 € / OPÉRATION dans la limite de 80,00 € / mois				
Cotisation à l'offre SécuriCOMPTE Plus ⁴ (assurance perte et vol des moyens de paiement)	3,30 € / MOIS (soit 39,60 € / an)				
Frais de tenue de compte ▲● Limités à 1 facturation annuelle par foyer Inclus dans nos offres groupées de services 50% de remise pour les détenteurs d'e-relevé et/ou sociétaires	18,00 € / AN				

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Nos conditions tarifaires sont consultables gratuitement auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet : www.ca-cmds.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité via le service Banque à distance par Internet Crédit Agricole en ligne sur notre site Internet www.ca-cmds.fr et l'application Ma Banque⁵.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

▲ Cf. référence numéro 28, P. 37

Chère cliente, cher client,

La banque et le conseil doivent être accessibles à tous. Voici une conviction qui nous anime au Crédit Agricole !

Au quotidien, cette accessibilité se traduit notamment par :

- **des services digitaux de qualité** comme l'application "Ma Banque" ou notre site internet ;
- le choix assumé d'**une présence exceptionnelle sur tout le territoire** à travers nos 153 agences rinnovées, nos distributeurs de billets et nos Relais CA ;
- **des tarifs figurant parmi les plus compétitifs du marché.**

Engagées à vos côtés, **nos équipes vous accompagnent** de manière personnalisée, au plus près de vos besoins.

Nous croyons à la valeur de ces services en proximité. C'est pourquoi en 2025 **nous maintenons une stabilité de plus de la moitié de nos tarifs tout en faisant évoluer certains d'entre eux** pour vous garantir des prestations de haute qualité.

Fidèles à notre démarche de transparence et loyauté, nous vous invitons à découvrir dans ce document :



les principales conditions tarifaires de **nos offres de produits, services et expertises** ;



des "Bon à savoir" reprenant des **informations pratiques** et rappelant les principaux **avantages tarifaires** ;



nos solutions d'accompagnement : que vous souhaitiez donner du sens à votre épargne ou que vous ayez des projets de rénovation énergétique, nous les avons mis en avant pour vous aider à les identifier facilement.

Pour toutes questions ou besoins, vous pouvez compter sur l'expertise de votre conseiller.

Sommaire



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte P. 6

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence



Banque à distance P. 8

Internet et téléphone mobile
Téléphone avec Filvert Service vocal
Service d'alertes



Moyens et opérations de paiement P. 10

Cartes
Virements
Prélèvements / TIP SEPA
Chèques



Offres groupées de services P. 13

L'offre Prestige
L'offre Premium
L'offre Essentiel
L'offre Globe Trotter
L'offre Eko
Le Compte à Composer Module Budget Protégé
Le Compte à Composer
Les Comptes Services



Irrégularités et incidents P. 23

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement
Plafonnement des frais pour la clientèle en situation de fragilité



Découverts et crédits P. 24

Autorisation de découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Les événements liés à la vie de vos prêts



Épargne et placements financiers P. 27

Épargne
Transactions sur l'or
Placements financiers
Droits de garde



Offres pour les jeunes P. 30



Opérations à l'étranger P. 32

Utilisation de la carte à l'international hors pays de l'EEE¹³
Virements à l'international hors zone SEPA
Autres opérations avec l'étranger



Assurances et prévoyance P. 33

Assurances pour vous et vos proches
Assurances de la Banque au Quotidien



Succession P. 34



Autres services P. 34



Références P. 36



Cartographie des zones européennes P. 38



Garder le contact avec nous P. 39



Résoudre un litige P. 39



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte (article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	E-relevé
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé autre périodicité	1,55€ / RELEVÉ	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne / crédit)		22,63 € / RELEVÉ
Duplicata ISF (Impôt sur la fortune) ou IFI (Impôt sur la fortune immobilière)		60,60 € / RELEVÉ
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte		13,34 € / RELEVÉ
Relevé de compte par produit		4,07 € / MOIS
Relevé annuel des frais sur instruments financiers		GRATUIT

Tenue de compte

Frais de tenue de compte ▲● Limités à 1 facturation annuelle par foyer Inclus dans nos offres groupées de services 50% de remise pour les détenteurs d'e-relevé et/ou sociétaires	18,00 € / AN
Frais de gestion de compte inactif ² ▲●	30,00 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1,12 € / MOIS

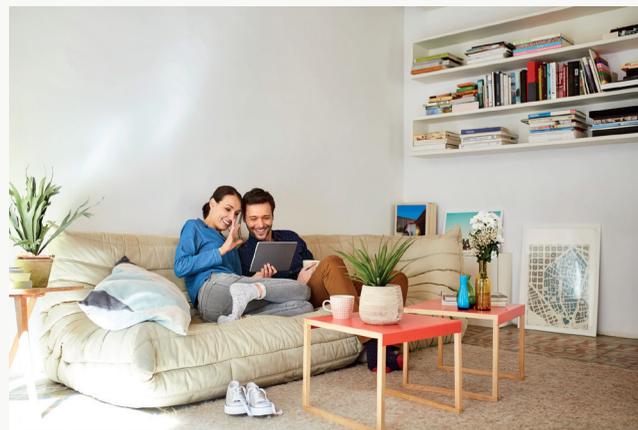
Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Frais de recherche ⁴ de documents	16,30 € / DOCUMENT
Frais de location de coffre-fort saisonnier < 3 mois	40,00 € / COFFRE / MOIS
Frais de location de coffre-fort (selon niveau d'assurance)	
• Jusqu'à 46 000 €	111,00 € / COFFRE / AN
• De 46 000 € à 92 000 €	142,00 € / COFFRE / AN
• De 92 000 € à 183 000 €	291,00 € / COFFRE / AN

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Hors module "compte sécurisé" du Compte à Composer	Avec module "compte sécurisé" du Compte à Composer
Dans l'agence teneur de compte		
• Avec une carte de retrait à usage unique	5,41 €	GRATUIT*
• Avec une carte Libre Service Agence	GRATUIT	GRATUIT*
Dans une autre agence Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	5,41 €	GRATUIT*

* Service "retrait d'espèces de dépannage".

TRANSFÉREZ VOS COMPTES



ON VOUS SIMPLIFIE LES DÉMARCHES

Regroupez de manière automatique toutes vos opérations bancaires récurrentes sur votre nouveau compte Crédit Agricole avec le service d'aide à la domiciliation bancaire.

Vous facilitez ainsi votre quotidien et allégez la charge administrative de votre mobilité bancaire.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

Le service d'aide à la domiciliation bancaire est réservé aux personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels et souhaitant opérer le transfert de domiciliation de leurs prélèvements et virements récurrents. Le transfert ne concerne que des comptes de dépôt et est opéré de compte individuel à compte individuel, de compte joint à compte joint (si tous les titulaires sont les mêmes) ou de compte en indivision à compte en indivision (si tous les titulaires sont les mêmes) et de compte individuel à compte joint (si le titulaire du compte individuel est l'un des titulaires du compte joint).



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.). Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

Internet et téléphone mobile

Crédit Agricole en Ligne Vision Part Plus

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements et la souscription de produits et services par signature électronique ▲●

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne Action Part

Services inclus dans l'offre Vision Part Plus + offre de Bourse en ligne Invest Store

GRATUIT

Service d'agrégation de comptes⁵

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

• Le site Internet www.ca-cmds.fr

• Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

Téléphone avec Filvert Service vocal

Le Centre Relation Clients Multicanal au 09 74 75 76 77⁹ (appel non surtaxé)

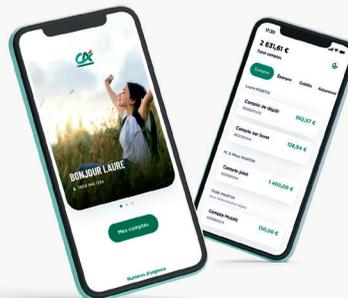
Prix d'un appel vers un poste fixe

Service d'alertes

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par email

Abonnement Mini-relevés (1 SMS / semaine)	2,34 € / MOIS
Alerte écopage ¹⁶	0,33 € / ALERTE
Alerte temps réel de gestion	0,80 € / ALERTE
Alerte achat à distance	0,80 € / ALERTE
Alerte solde disponible	0,33 € / ALERTE
Alerte essentielle - solde débiteur	0,80 € / ALERTE
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,33 € / ALERTE
Alerte souplesse du découvert	0,33 € / ALERTE

VOTRE BANQUE, TOUJOURS À VOS CÔTÉS



POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS DE VOTRE QUOTIDIEN.



Pour faire vos choix en toute confiance, découvrez notre site Internet www.ca-cmds.fr¹ qui regroupe l'ensemble de nos offres de produits, services et expertises ainsi que les actualités de notre territoire.



Pour gérer votre budget au quotidien, téléchargez l'application **Ma Banque**² repensée pour une meilleure navigation, plus de personnalisation et d'intéranctions.



AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



**CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES**

1) Coût d'une connexion selon opérateur. 2) Téléchargement et accès gratuit à l'application Ma Banque (hors coût de communication selon opérateur). App Store est une marque de service d'Apple Inc. Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC

L'utilisation du site Internet www.ca-cmds.fr et de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Crédit photo : Getty Images.



Moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Cartes de paiement et de retrait »))

CATÉGORIE DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement à autorisation systématique)		
• L'Autre Carte ▲●	19,70 € / AN	
• L'Autre Carte Majeur Protégé	19,70 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Mastercard	40,00 € / AN	
• Mastercard Eko	40,65 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement internationale)		
• Mastercard Globe Trotter (fin de commercialisation le 12/03/2025)	45,00 € / AN	
• Mastercard	46,50 € / AN	46,50 € / AN
• Visa classique	46,50 € / AN	46,50 € / AN
• Gold Mastercard	126,00 € / AN	126,00 € / AN
• Visa Premier	126,00 € / AN	126,00 € / AN
• World Elite Mastercard		335,00 € / AN
• Visa Infinite		335,00 € / AN

BON À SAVOIR !



Rapportez-nous votre ancienne carte bancaire. Le Crédit Agricole se charge de la recycler.

Cartes de crédit associées à un crédit renouvelable²

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
• Mastercard Cartwin ¹⁰	46,50 € / AN	46,50 € / AN
• Gold Mastercard Cartwin ¹⁰	126,00 € / AN	126,00 € / AN

Cartes de retrait

Carte Libre Service Agence ¹²	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire*	GRATUIT

* Retraits aux seuls distributeurs des agences Crédit Agricole France entière.

BON À SAVOIR !

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, **profitez d'une réduction de 50 % sur la cotisation** de la carte la moins chère (hors "L'Autre Carte").

Les cartes Mastercard classique et Gold Mastercard existent **en version Stade Rochelais** (tarifs identiques aux versions classiques).

Paieement par carte

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE*) en euros **GRATUIT**

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors EEE** « Opérations à l'étranger » **Cf. Rubrique**

N.B. : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que le paiement par carte.* En euros ou équivalent en devise suédoise ou leu roumain, dans l'Espace Economique Européen (EEE), conformément au règlement européen n°924/2009. ** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise ou le leu roumain et hors EEE.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euros* dans un pays de l'espace économique européen (EEE)¹³ (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,03 € / RETRAIT dès le 1 ^{er} retrait
L'Autre Carte Majeur Protégé	GRATUIT	1,03 € / RETRAIT à partir du 4 ^e retrait / mois
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,03 € / RETRAIT à partir du 26 ^e retrait / an
Mastercard DI ou Visa Classique DI	GRATUIT	
Mastercard Cartwin DI		
Carte Open		
Mastercard Eko	GRATUIT	

Mozaïc Black
Mastercard Globe Trotter
Mastercard DD ou Visa Classique DD
Mastercard Cartwin DD
Gold Mastercard
Visa Premier
Gold Mastercard Cartwin
Visa Infinite
World Elite Mastercard

Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque hors Pays de l'EEE**

Cf. Rubrique « Opérations à l'étranger »

* Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen N°924/2009)

** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise ou le leu roumain et hors Espace Economique Européen (EEE).

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception à la demande du client	10,00 €
Envoi de la carte en pli simple	2,50 €
Commande de carte en urgence	15,45 €
Réédition du code confidentiel	12,10 €
Modification des plafonds d'utilisation (hors service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en ligne via le site Internet www.ca-cmds.fr et l'application Ma Banque.)	11,65 €
Opposition de la carte par le titulaire ou par la banque	GRATUIT
Refabrication de la carte en cas de perte ou vol	10,80 €
Frais de recherche par opération carte	17,62 € / OPÉRATION

BON À SAVOIR !

MÊME PRIX, SERVICE EN PLUS : OPTEZ POUR UNE CARTE À DÉBIT DIFFÉRÉ¹ !

Le montant de vos achats sera ainsi débité en une fois à une date fixe et vous permettra de faciliter la gestion de votre trésorerie ! Et en plus, au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, avec votre carte à débit différé¹, vos paiements et vos retraits sont totalement gratuits à l'étranger (hors éventuelles commissions de change facturées par l'établissement étranger).

VOUS SOUHAITEZ LOUER UNE VOITURE À L'ÉTRANGER ?

Attention, toutes les cartes bancaires ne sont pas acceptées. Préférez la carte à débit différé pour plus de tranquillité et pour voyager l'esprit libéré ! Parlez-en à votre conseiller un mois avant votre départ.

Virements

Virement SEPA* ▲●

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

* Pays de la zone SEPA (cf. rubrique "Cartographie des zones européennes").

Émission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL (SCT et Instantané)	Internet	Agence
Frais par virement SEPA occasionnel		
• Vers un compte Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,34 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	10,35 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT

Réception d'un virement SEPA **GRATUIT** **GRATUIT**

Émission d'un virement instantané SEPA

Via WERO / Virement Paylib ⁵ - Application Ma Banque ⁶	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euros hors zone SEPA
Cf. Rubrique « Opérations à l'étranger »

Autres opérations sur virements

Demande de retour de fonds**	19,85 €
------------------------------	---------

** La banque destinataire du virement est en droit de refuser le retour des fonds.

BON À SAVOIR !

TRANSFÉREZ VOS COMPTES FACILEMENT AU CRÉDIT AGRICOLE

La mobilité bancaire prévue par la loi Macron est un service gratuit qui vous permet, sur simple signature d'un mandat unique dans l'une de nos agences, de voir l'ensemble de vos prélèvements et virements récurrents domiciliés au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres.

LE VIREMENT INSTANTANÉ

Il est progressivement mis en place dans l'espace économique européen¹³ et permet de réaliser des virements bancaires en temps réel.

Et en plus, c'est gratuit !

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Révocations et oppositions de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Rejet de prélèvement (hors défaut de provision)	
• Internet	GRATUIT
• Agence	4,34 €

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• En recommandé avec avis de réception à la demande du client	TARIF POSTAL
• En pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,45 € / CHÈQUE
Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur	17,00 € / CHÈQUE
Frais de copie de chèque	15,21 € / CHÈQUE



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium, Essentiel et Prestige ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus). Cf. page 17.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ²⁹ : illimité	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³⁰	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	32,40 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Modification des plafonds d'utilisation carte	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ³¹	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ³¹	
En euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
SécuriWEB Premium	
MERCİ POUR L'INFO PRESTIGE (version numérique)	
<ul style="list-style-type: none">• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	

Offre Premium

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ²⁹ : 12 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA : 3 virements / an	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³⁰	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 6 / an	16,70 € / MOIS
Modification des plafonds d'utilisation carte	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ³¹	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement :	
<ul style="list-style-type: none">• avec une carte à débit immédiat : 3 / an• avec une carte à débit différé : illimité	
PAIEMENT PAR CARTE ³¹	
En euros dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE :	
<ul style="list-style-type: none">• avec une carte à débit immédiat : 3 / an• avec une carte à débit différé : illimité	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
SécuriWEB Premium	
MERCİ POUR L'INFO PREMIUM (version numérique)	
<ul style="list-style-type: none">• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ²⁹ : 1 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³²	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	10,50 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	
Modification des plafonds d'utilisation carte	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ³¹	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : illimité avec une carte à débit différé	
PAIEMENT PAR CARTE ³¹	
En euros dans un pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus	
MERCİ POUR L'INFO ESSENTIEL (version numérique)	
<ul style="list-style-type: none"> Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique 	

Avantages tarifaires supplémentaires

Mise à jour au 12/03/2025

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel, Premium et Prestige présentées pages 14, 15 et 16. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

	18/25 ans (inclus)	26/30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3,00 € / MOIS	6,00 € / MOIS
Offre Premium	5,00 € / MOIS	9,00 € / MOIS
Offre Prestige	16,20 € / MOIS	22,68 € / MOIS

BON À SAVOIR !

Avantages supplémentaires - Mise à jour au 12/03/2025

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont compris dans les Offres **Essentiel**, **Premium** et **Prestige** de manière illimitée les frais suivants :

- Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.
- Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

L'offre Globe Trotter²⁷ - Fin de commercialisation au 12/03/2025 (offre réservée aux 18/30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole En Ligne Vision Part Plus	
Tenue du compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> Alerte solde débiteur et rejet opérations Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
E-relevé mensuel	
MOYENS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	2,00 € / MOIS
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE ¹³	

L'offre Eko²⁶

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole En Ligne Vision Part Plus	
Tenue du compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> • Alerte si solde du compte inférieur à 20 € • Alerte solde débiteur et rejet d'opérations • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole 	
E-relevé mensuel	
MOYENS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)	
Rédition du code confidentiel de la carte	2,00 € / MOIS
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	

2,00 € / MOIS

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent donc pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire.

Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € : 22,00 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50,00 € : 42,00 € / chèque

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé¹⁷

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole en ligne Vision Part Plus	
Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :	
<ul style="list-style-type: none"> • Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	1,00 € / MOIS
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement à autorisation systématique) « L'autre Carte » (cotisation carte)	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois / semaine)	
2 chèques de banque (par mois)	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

BON À SAVOIR !

Au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, nous proposons un accompagnement personnalisé pour nos clients en difficulté.

Aussi, depuis mai 2019, nous avons fait le choix de n'appliquer aucune facturation sur les frais suivants* pour les détenteurs du Module Budget Protégé :

- Les commissions d'intervention ;
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ;
- Les frais par saisie attribution ou conservatoire ;
- Les frais par saisie administrative à tiers détenteur (10 % maximum du montant dû au Trésor public**).

* Correspondant à l'application d'un plafond mensuel à 0 € par mois pour ces frais. ** Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

Assurance SécuriCOMPTE Plus¹⁴
SécuriCOMPTE Premium¹⁴

- Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur
- Retrait d'espèces de dépannage
- Commande de carte en urgence
- Réédition du code confidentiel de la carte
- Modification des plafonds d'utilisation carte

3,30 € /
MOIS
PREMIUM
4,38 € /
MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance :

Assurance SécuriWEB¹⁴
SécuriWEB Premium¹⁴

- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
 - Alerte achat à distance
 - Mini-relevés (1 / semaine)
 - Alerte temps réel de gestion

3,45 € /
MOIS
PREMIUM
4,07 € /
MOIS

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-25 ans 50 % de réduction supplémentaire

Pour tous les clients, à partir du 2^e Compte à Composer 50 % de réduction supplémentaire

Dégressivité tarifaire sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + modules) pour toute souscription du Compte à Composer

Compris entre 4,10 € et 7,14 € - 5 %

Compris entre 7,15 € et 9,17 € - 10 %

Égal à 9,18 € et plus - 15 %

Les Comptes Services

Cotisations mensuelles à des bouquets de services, fin de commercialisation mars 2013

FORMULE	COTISATION MENSUELLE + COTISATION ANNUELLE	
Équilibre	à partir de 3,55 € / mois	
Confort	à partir de 7,50 € / mois	COTISATION CARTE / AN (Cf. rubrique "Cotisation carte")
Performance	à partir de 7,55 € / mois	
Optimum	à partir de 8,30 € / mois	



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération 8,00 €
- Plafond journalier 8,00 €
- Plafond mensuel 80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

- Plafond par opération 4,00 €
- Plafond mensuel 20,00 €

BON À SAVOIR !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, **il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.**

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) 18,44 € / AN

Frais par saisie-attribution ou conservatoire 76,67 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10 % du montant dû au Trésor public*

Frais par paiement direct de pension alimentaire **GRATUIT**

* Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté 15,00 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹⁸

- Montant du chèque ≤ 50 € 30,00 € / CHÈQUE
 - Montant du chèque > 50 € 50,00 € / CHÈQUE
- (frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

En cas d'interdiction bancaire

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 29,00 € / CHÈQUE
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 29,00 € / CHÈQUE

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision**

- Si paiement < 20 € Limité au montant de l'opération
- Si paiement ≥ 20 € 20,00 €

** Les frais comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

BON À SAVOIR !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision du compte est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Plafonnement des frais pour la clientèle en situation de fragilité

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1er février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à "l'Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €
/ MOIS



Découverts et crédits¹⁹

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Le Crédit Agricole propose des facilités de découvert, des financements et des crédits renouvelables.

Découverts²⁹

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	Indice de référence ³²
----------------------	-----------------------------------

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire
--	-------------------------------

Particularités de certains découverts hors offre groupée de services :
Lorsque le montant du découvert en moyenne journalière entre deux arrêts mensuels est inférieur à 200 €, il sera perçu un minimum forfaitaire qui n'entrera pas dans le calcul du Taux Annuel Effectif Global (TAEG) et sera calculé comme suit (Article R314-9 du Code de la Consommation) :

- Entre 0 et 4 jours (par mois) **GRATUIT**
- Au-delà de 4 jours (par mois) **1,50 €**

Autorisation de découvert convenu et formalisé et remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	Indice de référence ³² minorée de 2 points
----------------------	--

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire
--	-------------------------------

Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
--	-------------------------------

Mise en place d'un découvert passager	1 % (maxi : 37,90 €)
---------------------------------------	----------------------

Crédits à la consommation¹⁹

Crédits renouvelables à taux variable ou révisable

Comptes OPEN ou Supplétés	NOUS CONSULTER
---------------------------	----------------

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	---------

BON À SAVOIR !

Vous avez la possibilité d'obtenir votre accord de crédit à la consommation en **toute autonomie** à partir de votre espace client sur notre site internet www.ca-cmds.fr et sur notre application Ma Banque.

Crédits amortissables à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Nos offres de prêt à la consommation permettent de financer tous vos projets (véhicules, équipements, loisirs, etc.)	NOUS CONSULTER
--	----------------

Étude et simulation de vos projets	GRATUIT
------------------------------------	---------

Frais de dossier (comprenant la mise en place et le suivi de votre dossier)	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (mini : 75,00 €)
---	--

Assurance Emprunteur ²⁰	NOUS CONSULTER
------------------------------------	----------------

BON À SAVOIR !



Les prêts Transition Logement et Transition Mobilité sont deux solutions pour financer les transitions énergétiques afférentes au logement et à la mobilité.

Le prêt amortissable Transition Logement permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre maison, tandis que le prêt Transition Mobilité vous aide à acheter un véhicule plus propre.

Crédits immobiliers¹⁹

Nos offres de prêt immobilier permettent de financer tous vos projets d'habitation (résidence principale, secondaire, travaux, etc.)	NOUS CONSULTER
--	----------------

Étude et simulation de vos projets	GRATUIT
------------------------------------	---------

Frais de dossier (comprenant la mise en place et le suivi de votre dossier)	NOUS CONSULTER
---	----------------

Assurance Emprunteur ²⁰	NOUS CONSULTER
------------------------------------	----------------

Les évènements liés à la vie de vos prêts

Réaménagement du prêt (forfait)	730,00 €
Modification de prêt avec avenant complexe	565,00 €
Modifications diverses (compte à débiter, date échéance, périodicité)	40,00 €
Attestations diverses pour le prêt	40,00 €
Report d'échéance ou délai	40,00 €
Mise en place des options souples* (modulation, pause)	GRATUIT
Mise en place d'une pause non contractuelle	40,00 €
Réédition du tableau d'amortissement	40,00 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	GRATUIT
Désolidarisation des prêts	215,00 €
Modification de garantie (hors frais fiscaux et de notaire)	450,00 €
Mise en place de garantie par caution solidaire	57,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Lettre d'information des cautions au 1 ^{er} incident	9,00 €
Mainlevée de garantie hypothécaire, radiation de gage (hors frais fiscaux et de notaire)	250,00 €
Mainlevée de nantissement sur placement Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	GRATUIT
Mainlevée de nantissement sur placement hors Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	70,00 €
Mise en place de nantissement sur produit d'épargne CAM	70,00 €
Mise en place de nantissement sur produit d'épargne hors CAM	200,00 €

* Mise en place des options prévues dans votre contrat de prêt.

BON À SAVOIR !

Vous avez la possibilité de modifier gratuitement les comptes supports de vos prêts et/ou de suspendre votre prochaine échéance de crédits immobiliers 100% en ligne (sous réserve d'éligibilité).

J'ÉCORÉNOVE MON LOGEMENT,



TELLEMENT SIMPLE QUE VOUS ALLEZ ENFIN VOUS LANCER.

Une estimation des travaux, aides,
financement et un annuaire d'artisans agréés :
préparez votre projet en moins de 10 minutes sur
j-ecorenové.credit-agricole.fr



J'ÉCORÉNOVE
MON LOGEMENT



Le site Internet <https://j-ecorenové.credit-agricole.fr> est édité par SIGMA 49, société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros, dont le siège social est situé 12 Place des États-Unis - 92127 Montrouge Cedex, inscrite au Registre du Commerce et Sociétés de Nanterre, sous le numéro 898 207 493, filiale de Crédit Agricole SA.

01/2023 - 4465 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social: 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social: 9 077 707 050 € - 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images.



Épargne et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (livrets et assimilés, Compte et Plan épargne Logement)	143,80 € / COMPTE
Mandat d'épargne - écoimage ⁶	2,07 €

Épargne disponible moyen / long terme

Les dépôts à terme, Plan épargne Logement et Livrets

• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

L'assurance-vie et l'épargne retraite

• Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
• Rémunération	NOUS CONSULTER
• Frais de gestion	NOUS CONSULTER

BON À SAVOIR !



Le livret de développement durable et solidaire (LDDS) est un produit d'épargne rémunéré accessible à tout moment. Il est possible d'utiliser les sommes épargnées sur le LDDS pour effectuer un don à une entreprise solidaire, tandis que les fonds collectés sont également utilisés pour proposer des prêts à taux avantageux en faveur de l'amélioration énergétique des logements.

Dates de valeur

Livrets et Compte épargne Logement

• Versement	1 ^{er} jour de la quinzaine suivante
• Retrait	Dernier jour de la quinzaine précédente

Autres produits épargne logement J+1

Transactions sur l'or

Achat / vente	
Écrin / sac plombé	
Expertise	NOUS CONSULTER
• Réfection de bulletin d'essais	
• Effigie particulière	
Autres facturations	

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres vers une autre banque	143,80 € / COMPTE
Transfert d'un Plan d'Épargne Retraite (PER) Individuel compte-titres vers une autre banque	143,80 € / COMPTE
Transfert d'un PEA / PEA-PME vers une autre banque	15,00 € / LIGNE (MAXI : 143,80 €)
Gestion conseillée : accompagnement par un expert	66,00 € / TRIM. pour 1 contrat 95,00 € / TRIM. à partir de 2 contrats
Adhésion au service, Plan épargne Boursier	GRATUIT
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (année en cours)	12,16 €
Opposition sur Bons d'épargne et Bons de Caisse	60,80 €
Mainlevée d'opposition sur Bons d'épargne et Bons de Caisse	GRATUIT
Frais de livraison sur valeurs étrangères (transfert de titres)	En fonction de la place
Paieement de coupons	GRATUIT
Opérations sur titres non cotés	1,24 % (maxi : 720,00 €)
Opérations sur titres de gré à gré hors Crédit Agricole	1,24 %
Mise en nominatif	
• Administré	GRATUIT
• Pur	114,75 €

Les ordres de Bourse en France²⁴

Compte-titres	Commission proportionnelle au montant de l'ordre	Frais à la ligne	Minimum total
TÉLÉPHONE 09 74 75 76 77⁹			
• Actions, obligations, bons de souscription	1,33 %	5,00 €	14,34 €
• Droit de souscription ou d'attribution	1,33 %		4,44 €
• Opérations de Bourse étrangère*	1,34 %		57,20 €
INTERNET			
Invest Store Initial			
• Actions, obligations, bons de souscription	0,72 %		9,48 €
• Droit de souscription ou d'attribution	0,72 %		2,54 €
• Opérations de Bourse étrangère*	0,73 %		28,57 €
Invest Store Intégral (service conseillé aux investisseurs actifs)		1,65 €	
• Ordre ≤ 1 000 €			
• Ordre > 1 000 € et < ou = 5 000 €	0,38 %		
• Ordre > 5 000 €	0,12 %		
• Warrants			8,45 €
• Opérations de Bourse étrangère*	0,64 %		19,62 €
• Opérations de prorogation	0,202 %		18,84 €

Perception, en plus du courtage d'une commission de règlement différé (CRD) de 0,027 % par jour de portage avec un minimum de 6,80 €

Service de Règlement Différé (SRD)

PEA / PEA-PME	Commission proportionnelle au montant de l'ordre	Frais à la ligne	Minimum total
TÉLÉPHONE 09 74 75 76 77⁹			
• Actions, obligations, bons de souscription	1,20 %		
• Droit de souscription ou d'attribution	1,20 %		
• Opérations de Bourse étrangère*	1,20 %		
INTERNET			
Invest Store Initial			
• Actions, obligations, bons de souscription	0,50 %		
• Droit de souscription ou d'attribution	0,50 %		
• Opérations de Bourse étrangère*	0,50 %		
Invest Store Intégral (service conseillé aux investisseurs actifs)		1,29 €	
• Ordre ≤ 1 000 €			
• Ordre > 1 000 € et < ou = 5 000 €	0,38 %		
• Ordre > 5 000 €	0,12 %		
• Opérations de Bourse étrangère*	0,50 %		
Commission sur OPC hors Crédit Agricole sur compte-titres			46,00 €
Commission sur OPC hors Crédit Agricole sur PEA / PEA-PME	1,20 % par téléphone 0,5 % par Internet (maxi : 46,00 €)		
Invest Store : service de Bourse en ligne proposant 2 offres			
Invest Store Initial : offre classique			
Invest Store Intégral : offre conseillée aux investisseurs réalisant plus de 24 ordres / an			
• À partir de 25 ordres / an			GRATUIT
• Jusqu'à 24 ordres / an			206,00 €

* Compte tenu des frais supplémentaires impactant les ordres passés sur place étrangère, leurs montants à l'achat doivent être compris entre 1 526 € et 30 000 €

Droits de garde*

Frais fixes par compte par an	26,50 €
Frais fixes par PEA / PEA-PME par an	GRATUIT
Titulaires de l'offre Invest Store Intégral	GRATUIT
Plafond de tarification par compte par an	388,55 €

* Les droits de garde sont calculés par compte, sur la valeur des titres en compte au 31/12.

	Frais fixes par ligne	Valorisation des titres ≤ 50 000 €	Valorisation des titres > 50 000 € et ≤ 150 000 €	Valorisation des titres > 150 000 €
Partis sociales	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Actions CASA	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
OPC, obligation, autres valeurs*				
Valeurs CA	GRATUIT	0,30 %	0,155 %	0,099 %
Hors CA	4,64 €	0,30 %	0,155 %	0,099 %

* Exemples : Or en dépôt, valeurs valorisées à 0, poche libre des mandats de gestion, PER Titre.



Offres pour les jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont aux conditions requises.

Cotisation carte Mozaïc Black pour les 12 / 17 ans

Carte de retrait	12,00 € / AN
Carte de paiement avec contrôle du solde	GRATUITE la 1 ^{re} année

Cotisations autres cartes pour les 18 / 25 ans

Carte Mastercard ou Visa classique	Réduction sur la cotisation de 50 % (hors Essentiel, Premium, Prestige, Eko, Globe Trotter* et l'Autre Carte)
Carte Gold Mastercard ou Visa Premier	

* Fin de commercialisation de la carte Globe Trotter le 12/03/2025

Autres opérations sur moyens de paiement

Paiement par carte

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) en euros*	GRATUIT
---	----------------

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors EEE**

2,80 % du montant ou **GRATUIT**²⁵ avec la carte Mozaïc Black, une carte à débit différé¹ ou souscripteur de l'offre Globe Trotter²⁷

* En euros ou équivalent en devise suédoise ou leu roumain, dans l'Espace Economique Européen (EEE), conformément au règlement européen n°924/2009.

** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise ou le leu roumain et hors EEE.

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Mise à jour au 12/03/2025

	18/25 ans (inclus)	26/30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3,00 € / MOIS	6,00 € / MOIS
Offre Premium	5,00 € / MOIS	9,00 € / MOIS
Offre Prestige	16,20 € / MOIS	22,68 € / MOIS

Offre groupées de services qui ne sont plus commercialisées :

Offre Globe Trotter ²⁷ 18/30ans (Fin de commercialisation 12/03/2025)	2,00 € / MOIS
Compte à composer entre 18 et 25 ans (Fin de commercialisation 11/2021)	à partir de 4,00€ / MOIS + cotisation carte/an
Compte Service Mozaïc 18/25 ans (Fin de commercialisation 03/2013)	à partir de 4,00€ / MOIS

Incidents et irrégularités 18 / 30 ans

	Pour les moins de 18 ans	18/30 ans Sans Offre groupées de services	18/25 ans inclus avec Offre groupées de services	26/30 ans inclus avec Offre groupées de services - Hors CAC
Par opération		8,00 €	4,00 €	5,60 €
Plafond journalier	GRATUIT	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Plafond mensuel		80,00 €	80,00 €	80,00 €

BON À SAVOIR !

Avantages supplémentaires - Mise à jour au 12/03/2025

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont compris dans les Offres **Essentiel**, **Premium** et Prestige de manière illimitée les frais suivants :

- Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.
- Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Crédits à la consommation 18 / 30 ans¹⁹

Prêt Mozaïc Permis, Prêt Mozaïc Projets, Prêt étudiant, Prêt à Consommer Auto / Deux roues / Perso

Frais de mise en place et de suivi de dossier

• Mozaïc Permis, Mozaïc Projets	GRATUIT
• Prêt étudiant	GRATUIT
• Prêt à Consommer Auto / Deux Roues / Perso	GRATUIT

Pour les autres opérations liées au crédit, voir la rubrique "Découverts et Crédits".

Épargne et placements financiers

Livret Jeune Mozaïc (12 / 25 ans), Livret A, PEL, Livret Tiwi (0 / 11 ans) :

• Ouverture	GRATUIT
• Rémunération	NOUS CONSULTER
Droits de garde	0 / 25 ans 50 % DE RÉDUCTION

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger	18 / 31 ans NOUS CONSULTER
--	--



Opérations à l'étranger

Utilisation de la carte à l'international hors pays de l'EEE¹³

Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque hors pays de l'EEE**

5,90 € / RETRAIT
ou GRATUIT²⁵ avec la carte Mozaïc Black ou offre Globe Trotter²⁷ ou avec une carte à débit différé¹

Paiements par carte dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors EEE**

2,80 % DU MONTANT
ou GRATUIT²⁵ avec la carte Mozaïc Black ou offre Globe Trotter²⁷ ou avec une carte à débit différé¹

** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise ou le leu roumain et hors Espace Economique Européen (EEE)

Virements à l'international hors zone SEPA

Frais d'un virement non SEPA permanent en agence **18,00 €**

Émission d'un virement non SEPA Transfert (occasionnel ou permanent)

Internet Agence

Frais proportionnels de :

0,088 % 0,11 %

Avec un minimum de :

18,40 € 23,00 €

Pour les opérations en devises :
commission de change*
(le cas échéant à ajouter)

+ Option frais "Our" (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) **26,00 €**

Réception d'un virement non SEPA Rapatriement (occasionnel ou permanent)

17,00 €
Pour les opérations en devises :
commission de change*
(le cas échéant à ajouter)

Autres opérations avec l'étranger

Chèques au débit de votre compte **0,11 % (MINI : 31,00 € MAXI : 184,00 €)**

Chèques au crédit de votre compte*

• Chèque Crédit Après Encaissement (CAE) **0,11 % (MINI : 65,00 € MAXI : 136,00 €)**

• Chèque Sauf Bonne Fin (SBF) **0,11 % (MINI : 27,00 € MAXI : 130,00 €)**

• Frais d'impayé sur chèque remis **134,00 €**

Devises au guichet **SUR DEVIS**

Copie de virement Swift **NOUS CONSULTER**

Frais de recherches et d'investigations **NOUS CONSULTER**

* Ajout d'une commission de change sur virements ou chèques en devises (0,055 % ; minimum 19,00 €).

BON À SAVOIR !

CARTE À DÉBIT DIFFÉRÉ¹

Votre carte à débit différé du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres vous facilite la vie lors de vos déplacements : vos paiements et retraits sont totalement gratuits à l'étranger (hors éventuelles commissions de change facturées par l'établissement étranger).



Assurances et prévoyance



Bien vous assurer, c'est aussi notre métier. Le Crédit Agricole est fier d'être récompensé pour ses contrats Assurance des Accidents de la Vie, Auto, Habitation, Obsèques et Santé. Les labels de l'excellence du magazine "Les Dossiers de l'épargne" sont décernés par des experts indépendants et récompensent chaque année les meilleurs contrats du marché.

Assurances pour vous et vos proches²⁰

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance dépendance

L'assurance décès

La garantie obsèques

L'assurance automobile / deux roues

L'assurance multirisque habitation / garantie locative

L'assurance tous mobiles

La protection juridique plein droit

Nous consulter
ou réaliser
des devis en
composant le
05 46 98 17 50*
ou sur
www.ca-cmds.fr

* Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 16h.
De l'étranger : +33 5 46 98 17 50. Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Appel susceptible d'enregistrement.

Assurances de la Banque au Quotidien¹⁴

Cotisations par compte :

	STANDARD	PREMIUM
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ¹⁴	24,00 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
Assurance SécuriWEB ¹⁴	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) **souscrit jusqu'au 31/12/2016**

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 300 €
24,00 € / AN / COMPTE	DE 301 € À 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 500 €
24,00 € / AN / COMPTE	DE 501 € À 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN



Succession*

Frais d'ouverture de dossier	52,00 €
Frais de traitement du dossier : selon le montant des actifs détenus**	
• Actif < 5 000 €	GRATUIT
• Actif ≥ 5 000 €	1% DE L'ACTIF (maxi : 775,00 €)
Frais de gestion annuels	80,00 € / AN

* La gestion d'une succession d'un client âgé de moins de 26 ans est exonérée de ces frais.
** Exonération des frais de traitement pour les dossiers avec un seul compte chèque (joint ou mono-titulaire) et les dossiers « régime matrimonial de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint ».

BON À SAVOIR !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels du défunt et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.



Autres services

Protection des particuliers

La télésurveillance ²¹	NOUS CONSULTER
La téléassistance à domicile ²²	NOUS CONSULTER
La téléassistance mobile ²²	NOUS CONSULTER

Magazines

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (version numérique)

- Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info"
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
 - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)
- 48,00 € / AN**
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 € / AN**

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (version numérique)

- Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info"
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
 - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 18,00 € / AN**
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 € / AN**

MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (version numérique)

- Accès au service "Les experts de Merci pour l'info" : 2 demandes / an
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
 - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 12,00 € / AN**
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 € / AN**

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **31,60 € / AN**

Détente jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) **22,90 € / AN**

Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) **27,90 € / AN**

Maison créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) **23,90 € / AN**

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) **49,80 € / AN**

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) **19,90 € / AN**

Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) **18,90 € / AN**

SERVICE CLIENT UNI-MÉDIAS

Pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole - 22, rue Letellier 75015 Paris. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Références

- 1 Carte de débit. Sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :
 - les cartes à débit immédiat
 - les cartes à débit différé
 - les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde.
- 2 Carte de crédit. Sont considérées comme des cartes de crédit :
 - les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
- 3 Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- 4 Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.
- 5 Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.
- 6 Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.
- 7 Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Services pouvant varier selon votre Caisse régionale. Plus d'informations sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-cmds/particulier/applications/paiement-mobile.html>
- 8 Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Service permettant de réaliser un virement bancaire entre particuliers à l'aide d'un numéro de téléphone portable ou d'une adresse email.
- 9 Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 16h. De l'étranger, +33 9 74 75 76 77. Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Appel susceptible d'enregistrement.
- 10 La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
 - Carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements, elle porte la mention carte de crédit-débit.
 - Carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. Elle porte la mention carte de crédit.
- 11 La carte Open est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
- 12 Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.
- 13 Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.
- 14 Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifique, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53, rue de La Boétie 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.
- 15 Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.
- 16 Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
- 17 En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique.
- 18 Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et, s'il y a lieu, la commission d'intervention.
- 19 Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
- 20 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales
Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 464. Ces contrats sont souscrits auprès de :
 - PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €. Siège social : 8-10, Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
 - PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
 - CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) site 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obseques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en oeuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dorca Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (HYPERLINK « <http://www.orias.fr> » www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obseques comprend également des prestations mises en oeuvre par Previsio Obseques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

- 21 Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Île 72190 Coullaines - SAS au capital de 12 547 360 € - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».
- 22 NEXECUR ASSISTANCE : SAS au capital de 23 450 €. Siège social : rue de Belle-Île 72190 Coullaines. SIREN 515 260 792 RCS LE MANS. N° TVA FR 88 515260792. SAP 515 260 792
- 23 L'agence ou le service Écoute et Satisfaction Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :
 - les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
 - le régime applicable aux instruments de paiement autre que le chèque ;
 - les services de paiement ;
 - les prestations de services de paiement.Le service Écoute et Satisfaction Clients répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.
- 24 Commission de courtage de la société de Bourse incluse à la tarification indiquée, frais de marché de la plateforme de négociation non inclus. Depuis le 01/08/2012, opérations soumises à la taxe sur les transactions financières.
- 25 Hors éventuelle commission de change.
- 26 Tous les produits, services et opérations non listés sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera réiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette réiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.
- 27 Tous les produits, services et opérations non listés ci-après sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter (fin de commercialisation le 12 mars 2025) sera réiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non réiliés. La réiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.
- 28 ▲ Services bancaires de base : ces services comprennent l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.
- 29 Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
- 30 Sauf gratuité imposée par la loi.
- 31 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
- 32 L'indice de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant de votre découvert.



Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone euro²
- Pays de l'Union européenne (UE)
- Pays de l'espace économique européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA³ (Single Euro Payments Area)

- 1 Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.
- 2 Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.
- 3 Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Garder le contact avec nous



Vous pouvez joindre votre conseiller sur sa ligne directe et son mail professionnel.

coordonnées disponibles sur votre relevé de compte



de 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi
et de 8h30 à 15h le samedi

09 74 75 76 77 (appel non surtaxé)



24h / 24

> Votre banque en ligne sur **WWW.ca-cmds.fr**

> L'application Ma Banque



SOS CARTE 24h / 24 : 09 69 39 92 91*

*Appel non surtaxé. De l'étranger, +33 9 69 39 92 91 et coût selon opérateur. Appel susceptible d'être enregistré.



Résoudre un litige

Votre premier interlocuteur : votre agence²³

Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez formuler votre réclamation. Cas particulier : si votre réclamation porte sur un sinistre Dommages (Pacifica), votre interlocuteur est le service de gestion des sinistres Pacifica en charge de votre dossier.

Le Service Écoute et Satisfaction Clients²³

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation auprès de notre service client :

- Par téléphone : 05 46 46 54 63*
- Par courrier : Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres - Service Écoute et Satisfaction Clients - CS 90 000 Lagord 17055 La Rochelle CEDEX 9
- Par e-mail : ecoute.satisfactionclients@ca-cmds.fr

* Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Appel susceptible d'être enregistré. Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h00. Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Cas particulier : si votre réclamation concerne un contrat d'assurance et que la réponse du Service Écoute et Satisfaction Clients (ou du service Gestion des sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Réclamation de votre assureur :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : Predica*
- Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé : Pacifica*
- Pour un contrat d'assurance emprunteurs : Caci*

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation. Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

* Pour plus d'informations : <https://www.ca-assurances.com/contact-0>

Les médiateurs²³

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable. Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse Régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu. Pour tout litige relatif aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opération de banque, de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale, vous pouvez saisir le Médiateur auprès de la FBF :
- Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur CS 151 75422 Paris cedex 09.
- Sur son site Internet : www.lemediateur.fbf.fr

Votre demande doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale. À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou placements financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers 17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02), ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance : par voie postale : « La Médiation de l'Assurance », TSA 50110, 75441 PARIS Cedex 9, ou par Internet sur le site www.mediation-assurance.org

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Votre conseiller est disponible

en agence, par téléphone*, en visio ou par email



Des rendez-vous possibles de 8h à 19h

Rapprochez-vous de votre agence



Vos demandes prises en charge

sous 2 jours ouvrés



30 jours de rétractation

pour changer d'avis



Aucune incitation financière

à proposer un produit plutôt qu'un autre

* Vous pouvez contacter votre conseiller sur sa ligne directe (coordonnées disponibles sur vos relevés de compte)

Votre banque est à vos côtés, partout, tout le temps



En agence :

153 sur nos 2 départements 17 et 79

Trouvez la plus proche de chez vous



Par téléphone :

- Vous pouvez directement contacter **votre agence**
- Ou **notre centre de relation client à Saintes au 09 74 75 76 77** (appel non surtaxé) de 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi et de 8h30 à 15h00 le samedi

Sur notre site www.ca-cmds.fr

Sur nos applications Ma Banque et Paiement Mobile⁷



Et sur nos réseaux sociaux



Document informatif à vocation non publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet www.ca-cmds.fr
03/2025 - Réf. I12000 - Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES Société Coopérative à Capital Variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 14, rue Louis Tardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS La Rochelle. Société de Courtage d'Assurance Immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro : 07 023 464.

Identifiant unique CITEO : FR234281_01SILX

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 sous le numéro 17906N. Voir le site : www.banque-france.fr.

Contrôlée par le Crédit Agricole S.A. : 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex. Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.

